



**Service de la sécurité
civile et militaire**

**Chef de service et
chef de l'EMCC**

Gollion
Case postale 80
1305 Penthalaz

Administration communale des communes
de Denges, Lonay et Préverenges

Réf. : DFX / tby

Gollion, le 15 mai 2018

Restrictions de circulation : exercice TMD18 du 2 juin 2018

Madame, Monsieur,

Comme vous en avez déjà été préalablement informés, un exercice taille réelle visant à tester le dispositif de sécurité et de sauvetage en cas d'incident ferroviaire impliquant des matières dangereuses, se déroulera samedi 2 juin 2018 sur le site de la gare de triage de Denges.

Pour des raisons de sécurité, tant des usagers que des intervenants, certains axes routiers dans le secteur de l'exercice seront interdits à la circulation dès 7h00 et jusqu'à 17h00.

En annexe, vous trouverez le plan détaillé des axes fermés à la circulation dans les deux sens et les déviations mises en place.

Les usagers de la route doivent se conformer aux indications des plantons de circulation qui seront sur place. L'accès aux logements pour les habitants des quartiers concernés restera possible pendant toute la durée de l'exercice.

Nous vous remercions de relayer cette information aux habitants de votre commune.

Un communiqué de presse informant de la tenue de cet exercice et des restrictions de circulation sera en outre diffusé quelques jours avant l'exercice pour rappeler le comportement à adopter.

En vous remerciant de l'attention accordée à ce courrier, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Chef de service et
chef de l'Etat-major cantonal de conduite

Denis Froidevaux

Annexe(s) :

- Plan des restrictions de circulation



Service de la sécurité civile et militaire
Département des institutions et de la sécurité
www.vd.ch/sscm – T + 41 21 316 51 00 – info.sscm@vd.ch